

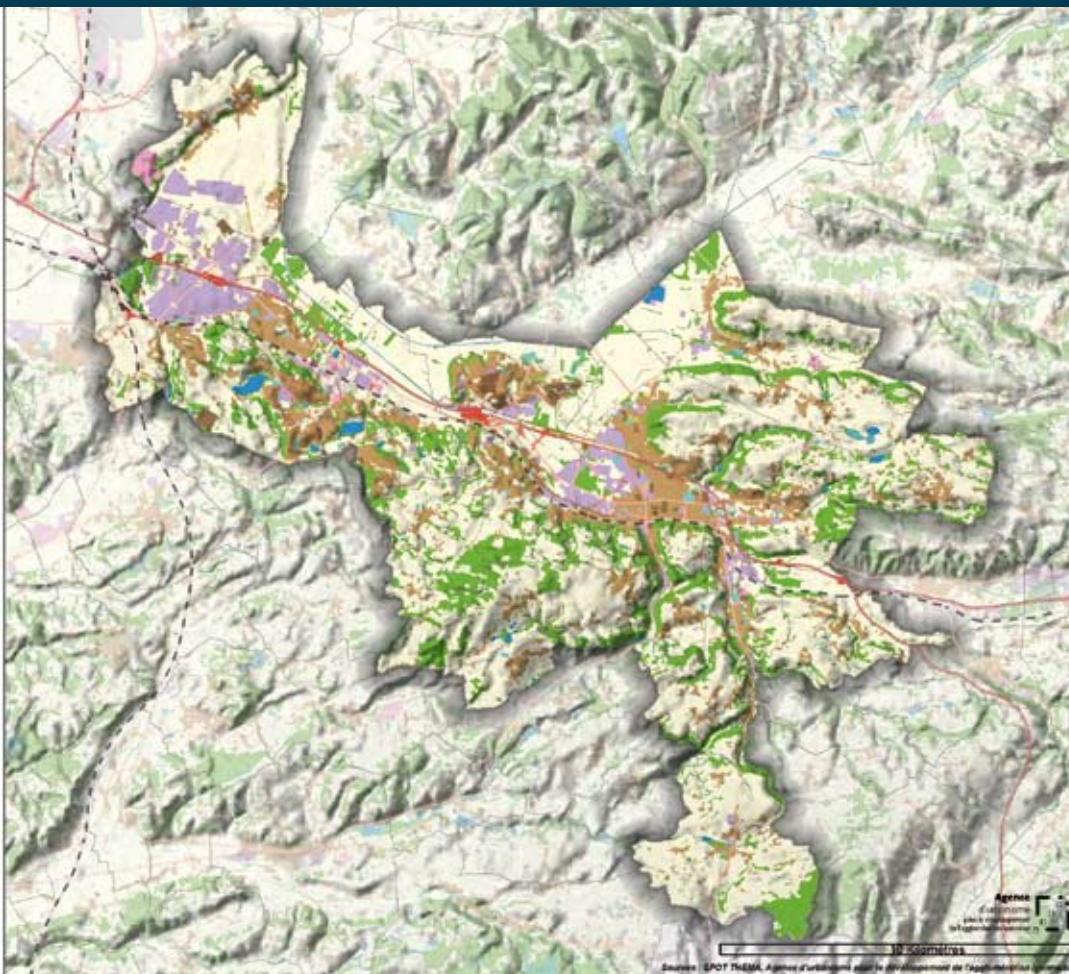
## VILLES ET AGRICULTURE

# L'agriculture périurbaine dans la CAPI

### Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

#### Occupation du sol en 2010

- Esp. urbanisés**
  - Zones bâties à prédominance d'habitat
  - Grands équipements urbains
  - Espaces verts (parcs, jardins)
  - Équipements sportifs et de loisirs
- Activités**
  - Zones d'activité économique
  - Infra. routières et ferroviaires
  - Infra. des zones port.
  - Infra. des zones aéroport. et aérodromes
- Esp. en mutation**
  - Extraction de matériaux, décharges, chantiers
  - Espaces libres urbains
- Esp. agricoles**
  - T. arables non inondées
  - esp. prairiaux agricoles
  - Cultures permanentes
- Esp. naturels**
  - Feuillus dominants
  - Conifères dominants
  - Peuplements indéterminés
  - Espaces boisés en mutation
  - Boisements linéaires
  - Landes et fourrés
  - Végétations sclérophylles
  - Pelouses et steppes
  - Roches nues
  - Marais et tourbières
  - Cours et voies d'eau
  - Eaux continentales ou littorales



# Les principales caractéristiques de l'agglomération et de son agriculture périurbaine

## Les caractéristiques générales

- 99 000 habitants
- 21 communes
- Superficie totale : 23 000 hectares
- Une vallée urbaine : la vallée de la Bourbre
  - des coteaux agricoles et forestiers,
  - des espaces naturels remarquables : Réserve Naturelle Régionale de l'étang de Saint-Bonnet ; des Espaces Naturels Sensibles : confluent Bourbre/Catelan, lac Clair et Jublé...



## Les spécificités agricoles

- **L'agriculture représente presque la moitié de la surface de la CAPI (48 %) :** 11 000 ha sur 23 000 ha
  - 72 % en grande culture (maïs, blé, oléoprotéagineux...)
  - 27 % herbe (lait/viande)
  - 1 % divers (maraichage-semence vigne...)
- **215 exploitations** sur la CAPI mais 378 travaillent sur la CAPI
- **Une économie qui représente 260 emplois directs** + 250 emplois induits (46 000 emplois industriels et tertiaires sur le territoire)
- **Une production brute standard de 12,4 M€** (approximation d'un CA ou valeur de production)
- **Une agriculture biologique très peu représentée :** 25 ha, soit 1,1 % en bio ou conversion
- **Une agriculture qui voit sa superficie grignotée** face à l'artificialisation des terres :
  - perte entre 2004 et 2010 de 837 ha (équivalent de 3 exploitations/an)
- **Une surface moyenne des exploitations variable selon la nature :**
  - céréales : 130 ha (50 à 150 ha)
  - lait : 80 ha
  - viande : 100 ha (globalement en Isère : 61 ha)
- **Une tendance à l'agrandissement des surfaces :** + 29 % sur 7 ans
- **Des circuits de proximité variés** sur un territoire mais assez peu développés (12 % des exploitations)
  - marchés, 1 point de vente collectif, 3 AMAP, restaurants, GMS, biocoop...

## En synthèse

- **Des grandes cultures utilisatrices d'espace**
- **Des incertitudes sur l'avenir du foncier**
- **Des systèmes d'élevage** reposant sur la complémentarité entre surface à fort potentiel agronomique (vallée) et surface à plus bas rendement (coteaux)
- **De moins en moins d'espace agricole** pour assurer la viabilité de ces systèmes
- **Des filières en circuits courts** assez peu développées ne profitant pas pleinement des opportunités du périurbain
- **Des outils d'abattage en crise**
- **Une agriculture encore dynamique bénéficiant**
  - d'opérateurs économiques bien implantés sur la CAPI et en périphérie,
  - d'une filière lait bien développée sur le secteur voisin des Terres Froides,
  - de conditions agronomiques et d'une spécialisation performante pour les grandes cultures,
  - d'une diversité des productions dont quelques unes à forte valeur ajoutée.



# Les enjeux pour l'espace périurbain

- **Une consommation foncière croissante** : qui participe à la désorganisation du foncier agricole, et à un manque de lisibilité sur le moyen/long terme.
- **Une activité agricole dynamique mais fragile** : elle contribue au maintien d'une activité économique dans les espaces périurbains, à la qualité des paysages et au maillage vert mais les systèmes d'exploitations sont menacés par l'urbanisation en progression.
- **Un enjeu eau** important au niveau de la de la qualité de la ressource mais à terme aussi sur la quantité.
- **Des paysages et un patrimoine naturel à préserver** : pour le maintien de la biodiversité, des milieux naturels et l'attractivité du territoire.

## Une convergence des orientations des différents acteurs locaux

- **Le Projet Agricole Départemental (PAD)** – Etat, Département et Chambre d'Agriculture.
- **Le SCOT Nord Isère** avec des préconisations fortes en termes de préservation du foncier agricole.
- **Un projet d'Aménagement Durable sur la CAPI** en cours de réalisation.



## La politique agricole de la CAPI

- **Ses objectifs**
  - La CAPI souhaite préserver des **espaces agricoles stratégiques**
  - La CAPI **reconnait** l'importance de cette filière agricole sur son territoire sous contraintes (lois Grenelle, projets d'aménagement, et grandes infrastructures...)
- La CAPI souhaite **accompagner** les évolutions de la filière agricole,
- La CAPI souhaite **développer les circuits courts** pour rapprocher sources de production et de consommation
- La CAPI veut promouvoir **une agriculture soucieuse de l'environnement**

## Des actions phares conduites en partenariat avec les organismes professionnels agricoles et les collectivités locales

### Animation de la politique agricole

- Des ateliers d'échanges avec les partenaires agricoles, économiques, citoyens...

#### Les nouvelles perspectives

- La mise en place d'un programme d'actions.

### Le foncier agricole

- Une réflexion sur les espaces stratégiques.

#### Les nouvelles perspectives

- Intégration des zones à enjeux en matière de foncier agricole dans le futur schéma d'aménagement de l'agglomération.

### L'alimentation locale

- L'accompagnement et le financement d'un « pôle maraîchage bio ».
- Une réflexion sur les plateformes de distribution RHD (Restauration Hors Domicile) en lien avec le Département de l'Isère.

#### Les nouvelles perspectives

- Un projet de nouvelle cuisine centrale, pour sept communes de la CAPI, avec développement possible d'un approvisionnement en circuits court.

### Le paysage et l'environnement

- Des mesures d'accompagnement pour aider à la préservation des zones de captages sensibles (MAEt) dans le cadre du programme Terre et Eau.
- Une réflexion sur l'agriculture en zone humide (secteur « cœur de nature »), en lien avec les mesures compensatoires de la ligne à grande vitesse Lyon-Turin LGV,...

